

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 1172:1998

Plastiques renforcés de verre textile - Préimprégnés, compositions de moulage et stratifiés - Détermination des taux de verre textile et de charge

Textile-glass-reinforced plastics -
Prepregs, moulding compounds and
laminates - Determination of the textile-
glass and mineral-filler content -

Textilglasverstärkte Kunststoffe -
Prepregs, Formmassen und Laminate -
Bestimmung des Textilglas- und
Mineralfüllstoffgehalts -

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 1172:1998 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 1172:1998.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ^{ILNAS-EN ISO 1172:1998} **EN ISO 1172**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Août 1998

ICS 83.120

Remplace EN 60:1977

Descripteurs: voir le document ISO

Version Française

**Plastiques renforcés de verre textile - Préimprégnés,
compositions de moulage et stratifiés - Détermination des taux
de verre textile et de charge minérale - Méthodes par calcination
(ISO 1172:1996)**

Textilglasverstärkte Kunststoffe - Prepregs, Formmassen
und Laminate - Bestimmung des Textilglas- und
Mineralfüllstoffgehalts - Kalzinierungsverfahren (ISO
1172:1996)

Textile-glass-reinforced plastics - Prepregs, moulding
compounds and laminates - Determination of the textile-
glass and mineral-filler content - Calcination methods (ISO
1172:1996)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 3 août 1998.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Avant-propos

Le texte de la norme internationale provenant du Comité Technique ISO/TC 61 "Plastiques" de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) a été repris comme norme européenne par le Comité Technique CEN/TC 249 "Plastiques" dont le secrétariat est tenu par l'IBN.

La présente norme européenne remplace l'EN 60:1977.

Cette norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en février 1999, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en février 1999.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Notice d'entérinement

Le texte de la norme internationale ISO 1172:1996 a été approuvé par le CEN comme norme européenne sans aucune modification.

NORME
INTERNATIONALE

ISO
1172

Deuxième édition
1996-12-15

**Plastiques renforcés de verre textile —
Préimprégnés, compositions de moulage
et stratifiés — Détermination des taux
de verre textile et de charge minérale —
Méthodes par calcination**

Textile-glass-reinforced plastics — Prepregs, moulding compounds and laminates — Determination of the textile-glass and mineral-filler content — Calcination methods



Numéro de référence
ISO 1172:1996(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1172 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*, sous-comité SC 13, *Composites et fibres de renforcement*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1172:1975), dont elle constitue une révision technique (une méthode, la méthode B, a été ajoutée, et l'annexe, qui traitait de l'estimation de l'écart-type, a été remplacée par l'annexe A traitant d'une variante pour la séparation des fibres de verre coupées d'avec la charge minérale).

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1996

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Plastiques renforcés de verre textile — Préimprégnés, compositions de moulage et stratifiés — Détermination des taux de verre textile et de charge minérale — Méthodes par calcination

AVERTISSEMENT — La présente Norme internationale ne donne pas les précautions relatives à la santé et à la sécurité. Les méthodes d'essai prescrites nécessitent une température élevée et des acides concentrés. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de la présente Norme internationale de suivre les consignes spécifiques concernant la santé et la sécurité.

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit deux méthodes par calcination pour la détermination des taux de verre textile et de charge minérale:

Méthode A: pour la détermination du taux de verre textile en l'absence de charges minérales.

Méthode B: pour la détermination du taux de verre textile et du taux de charge minérale en présence des deux composants.

La présente Norme internationale est applicable aux matériaux suivants:

- préimprégnés à base de fils, stratifils, rubans, tissus;
- compositions de moulage: BMC, SMC, DMC;
- compositions de moulage et granulés de thermoplastiques renforcés de verre textile;
- stratifiés renforcés de verre textile tissé ou non tissé à base de résines thermodurcissables ou thermoplastiques.

Les méthodes ne sont pas applicables aux plastiques renforcés des types suivants:

- ceux contenant des renforts autres que le verre textile;
- ceux contenant certains matériaux qui ne se décomposent pas complètement à la température d'essai (par exemple ceux à base de résine silicone);
- ceux contenant des charges minérales qui se dégradent à une température inférieure à la température minimale de calcination.

Pour ces matériaux, l'ISO 11667, *Plastiques renforcés de fibres — Préimprégnés et compositions de moulage — Détermination des taux de résine, de fibre de renfort et de charge minérale — Méthode par dissolution* (à publier), peut être utilisée.